

## 16 Provinces

Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Commerce  
Vingt-trois agents prêtent sermentAlexis NDONG SIMA  
Oyem/Gabon

VINGT-TROIS agents affectés à la direction provinciale du Commerce du Woleu-Ntem ont prêté serment, récemment, conformément à l'article 17 du texte régissant le fonctionnement du ministère du Commerce, chargé de l'Artisanat. La salle d'audience du Palais de justice de la ville d'Oyem, pleine comme un œuf, a prêté son cadre à cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence des plusieurs invités parmi lesquels les autorités administratives et judiciaires, les responsables des forces de sécurité et de défense, les chefs de services, les parents et amis des impétrants.

Le gouverneur de province, Jean-Gustave Merviane M'Obiang, le directeur général du Commerce, Georges Viérin, et son délégué provincial Florentin Moundouguidi assistaient aussi à cette cérémonie solennelle,



Photo : ANS

Instantané de la prestation de serment par un agent.



Photo : ANS

Le directeur général du Commerce, Georges Viérin, satisfait après la cérémonie.



Photo : ANS

Photo de famille des impétrants et des autorités à la fin de la cérémonie.

marquée par plusieurs temps forts: l'entrée des impétrants dans la salle d'audience et leur présentation à l'assistance, la lecture du texte de

prestation, conformément à la prescription légale soutenue par l'arrêté n° 0002/MCDIN/DGC lu par le greffier en chef du

tribunal d'Oyem. Un texte qui exige que tout agent, avant de s'engager à servir l'Etat et la nation tout entière, prête serment.

Après cette phase, est intervenue la prestation de serment des impétrants à l'appel de leur nom, selon un rituel bien établi. Auparavant, dans

ses réquisitions, le procureur d'Oyem, Fara Bonghota, s'est ainsi adressé à ces agents en ces termes: « Le serment que vous allez prêter est le symbole de votre engagement à l'exercice légal de vos fonctions respectives. N'étant pas une simple formalité, il revêt surtout un caractère sacré et n'est donc pas à négliger. Il doit vous suivre tout au long de votre carrière, avec tous ses principes que sont l'intégrité, la probité, la loyauté, le respect de la loi, la compétence, l'amour du travail bien fait. Le moindre écart à ces principes peut être préjudiciable à la société et à l'Etat. C'est la raison pour laquelle ces derniers doivent donc vous servir de repères dans le respect des règles du commerce. »

A l'issue de cette cérémonie, la présidente du tribunal d'Oyem, Christine Tokouani, avant de renvoyer les impétrants à l'exercice de leurs fonctions, leur a prodigué de sages conseils, avant de souhaiter « bon vent » à ces agents assermentés.

Estuaire/ 3e arrondissement de Libreville/ Vie des partis/ PDG  
Les notables honorés par les cadres

Photo : Adjicé NTOUTOUME

La notable Patience Dabany remettant des présents aux participants.



Photo : Adjicé NTOUTOUME

Le membre du bureau politique Calixte Nsie Edan pendant son intervention.

A.N

Libreville/ Gabon

ILS étaient presque tous présents, samedi dernier, les principaux responsables du Parti démocratique gabonais (PDG) du 3e arrondissement de la commune de Libreville. Ils ont choisi le cadre d'un hôtel de la place pour communier avec plusieurs notables de leur circonscription politique, à l'entame de cette nouvelle année. Il

s'agit des membres du bureau politique Patience Dabany, Flore Mistoul et Calixte Nsie Edang, le membre du conseil national Rose Christiane Ossouka Raponda et la secrétaire d'arrondissement Jocelyne Makita. Tous ont exhorté l'assistance à préserver la paix à l'approche et pendant les prochaines élections présidentielle et législatives.

Selon eux, il est primordial de le faire d'autant que les pères fondateurs de notre pays (Léon Mba



Photo : Adjicé NTOUTOUME

Les Pdgistes du 3e arrondissement de Libreville lors présents à la rencontre initiée par les membres du bureau politique.

Minko et Omar Bongo Ondimba) ont toujours œuvré au maintien de la

cohésion, l'unité et la fraternité entre les fils et filles du Gabon.

Cette rencontre, selon eux, aurait dû se tenir un peu plus tôt. N'empêche

"qu'avec une noblesse de cœur", ils ont remis un présent à chaque participant, après l'observation d'une minute de silence en mémoire de leurs camarades disparus.

«Un geste de solidarité et de noblesse d'âme» apprécié par les bénéficiaires qui, par la voix de leur représentant, Jean-Baptiste Mbatchi, ancien ambassadeur, ont remercié "leurs fils et filles", tout en s'engageant à aller s'inscrire massivement sur les listes électorales.